À l'épreuve

N° 3 | 2016
Genres et enjeux de légitimation

Le roman policier en bibliothèque : institutionnalisation et légitimation d'un genre littéraire

Cécile RABOT

Édition électronique :
URL :
https://alepreuve.numerev.com/articles/revue-3/2700-le-roman-policier-en-bibliotheque-institutionnalisation-et-legitimation-d-un-genre-litteraire
DOI : numerev_2068
Date de publication : 19/11/2016

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-ND** (Attribution - No commercial - No derivatives).

Pour **citer cette publication** : RABOT, C. (2016) Le roman policier en bibliothèque : institutionnalisation et légitimation d'un genre littéraire. *À l'épreuve*, (3). https://doi.org/10.34745/numerev_2068

Quoiqu’il constitue une catégorie hétérogène où se côtoient des sous-genres différents (roman à énigme, *thriller*, espionnage, roman noir, policier historique, etc.) et des perspectives opposées (pôle commercial sans prétention littéraire *vs.* pôle plus intellectuel, à l’image du champ littéraire tel que le décrit Pierre Bourdieu), le polar constitue un genre bien identifié avec des collections spécifiques et des codes narratologiques et visuels propres. Il s’agit donc moins d’interroger la classification de livres comme polars que le classement dont le genre fait l’objet, au sens à la fois matériel et symbolique du terme, et qui renvoie au degré de légitimité qui lui est associé. Le roman policier a en effet progressivement changé de statut au cours des dernières décennies. À ce processus de légitimation ont participé différentes instances, parmi lesquelles les bibliothèques. La place accordée aujourd’hui au roman policier dans les bibliothèques constitue à la fois un des indices et un des instruments de cette légitimation.

Mots-clés :

Quoiqu’il constitue une catégorie hétérogène où se côtoient des sous-genres différents (roman à énigme, *thriller*, espionnage, roman noir, policier historique, etc.) et des perspectives opposées (pôle commercial sans prétention littéraire *vs.* pôle plus intellectuel, à l’image du champ littéraire tel que le décrit Pierre Bourdieu[1]), le polar constitue un genre bien identifié avec des collections spécifiques et des codes narratologiques et visuels propres. Il s’agit donc moins d’interroger la classification de livres comme polars que le classement dont le genre fait l’objet, au sens à la fois matériel et symbolique du terme, et qui renvoie au degré de légitimité qui lui est associé. Le roman policier a en effet progressivement changé de statut au cours des dernières décennies. À ce processus de légitimation ont participé différentes instances, parmi lesquelles les bibliothèques. La place accordée aujourd’hui au roman policier dans les bibliothèques constitue à la fois un des indices et un des instruments de cette légitimation.

Le présent article se propose d’analyser le traitement du roman policier dans les bibliothèques de lecture publique françaises, vues à travers le cas des bibliothèques municipales, qui forment, avec les bibliothèques départementales de prêt, l’essentiel des établissements dits de lecture publique, lesquels visent, *via* une offre documentaire, un ensemble de services et des propositions d’action culturelle, à donner au plus grand

nombre accès à la lecture mais aussi à d'autres formes de culture et constituent un des principaux outils de la politique culturelle des collectivités territoriales. Quoique non exempt de jugements de valeur négatifs de la part d'une partie des bibliothécaires et des usagers, le polar occupe aujourd'hui dans ces établissements une place importante, qu'il s'agit d'analyser ici en interrogeant les modalités de traitement du genre par les bibliothécaires et les causes de l'investissement des bibliothèques de lecture publique dans ce genre. On examinera la place ambiguë faite au genre, entre distance et évidence, avant d'analyser le processus de légitimation dont il fait l'objet et qui passe par un travail d'esthétisation, d'auctorialisation et de patrimonialisation, mais aussi d'appropriation, en lien avec les missions que se donnent les bibliothèques. On tentera ainsi de saisir la convergence d'intérêts qui préside à ce processus de légitimation et qui semble une des raisons de son efficacité.

L'analyse s'appuie sur une enquête menée de 2004 à 2011 dans les bibliothèques de la Ville de Paris (réseau d'une soixantaine de bibliothèques qui tient sa spécificité de sa taille, de l'existence de services communs et de l'autonomie des établissements qui le composent). L'enquête a combiné entretiens approfondis (avec des bibliothécaires, spécialisés ou non), observations non participantes (réunions de bibliothécaires pour présentation de la production éditoriale et constitution d'une liste de propositions d'acquisition), analyse de catalogues, analyse de discours (critiques publiées dans le guide *Les Crimes de l'année*) et analyse d'archives (en particulier du prix littéraire adolescents « Les Mordus du polar »)

Des romans à succès consentis

Le polar occupe en bibliothèque une place significative du statut social d'un genre, qui, comme l'ont montré Annie Collovald et Erik Neveu[2], est parvenu à se faire reconnaître, mais dont la légitimation, quoique largement entamée, n'est pas complètement aboutie. Considéré jusque dans les années 1970 comme un genre illégitime qui n'avait pas à faire partie d'un fonds de lecture publique essentiellement destiné à transmettre la culture légitime[3], le polar s'est peu à peu imposé dans les bibliothèques municipales et départementales, comme un moyen de diversifier les collections pour élargir les publics[4], tandis que sa reconnaissance comme genre littéraire à part entière progressait dans le champ littéraire, par l'entremise de spécialistes, de revues, de maisons d'édition et d'instances de consécration qui ont participé à en faire un objet digne d'étude et d'intérêt.

Le polar garde néanmoins dans les bibliothèques un statut ambigu qui est la trace de cette histoire et la marque de l'inachèvement du processus de légitimation dont il a fait l'objet. Son classement à part dans la plupart des établissements constitue le premier indice de cette ambiguïté : il prolonge une segmentation éditoriale qui conduit à publier le policier dans des collections très clairement identifiées par leur maquette, leurs couleurs et les autres codes génériques qu'elles respectent, mais ce faisant, il conduit à distinguer le policier de la littérature dite générale. Catalogué sous une cote qui le distingue des autres romans et rangé sur des rayonnages dédiés pourvus d'une

signalétique participant à sa catégorisation générique, le roman policier est bien identifiable et reconnu comme un genre propre, à la différence par exemple des romans sentimentaux ou des romans de terroir qui ne sont qu'exceptionnellement réunis sur des étagères spécifiques. Ce classement à part est le plus souvent défendu par les bibliothécaires pour la visibilité qu'il donne, visibilité qui est la condition pour permettre la découverte de ce qui est moins connu à l'intérieur même de ces genres, c'est-à-dire de produire une hiérarchie de valeurs en leur sein. Responsable de la bibliothèque départementale du Val d'Oise, Dominique Lahary se fait l'écho de cette conception dominante dans la profession :

> On ne peut par exemple promouvoir le policier « de qualité » que si on classe les romans policiers à part : les noyer entraîne le refuge du pauvre lecteur, condamné à se repérer dans l'océan qu'est un fonds de romans pour adultes, vers les auteurs qu'il connaît déjà[5].

Ces rayonnages spécifiques suscitent cependant aussi dans la profession des réflexions et des remises en cause motivées par l'idée qu'ils participeraient à maintenir ces genres dans la semi-légitimité de genres à part, n'appartenant pas pleinement à la littérature, et à entretenir un cloisonnement des « menus de lecture », les lecteurs de ces genres se cantonnant à chercher à l'intérieur de ces étagères sans ouvrir leurs horizons. Ce mode de classement sépare du reste les policiers et les autres romans d'écrivains qui, à l'instar de Didier Daeninckx, se sont adonnés à différents genres, publiant par exemple tantôt dans la Série noire de Gallimard tantôt chez un éditeur très littéraire comme Verdier, mais dont l'œuvre se trouve ainsi disloquée et non identifiable dans son unité. C'est l'argument mobilisé par une spécialiste du roman policier pour rejeter un classement à part qu'elle décrit comme « une honte » :

> C'est déjà une honte, de mon point de vue [de classer les polars à part]. Je veux bien qu'on pastille les polars, mais qu'on les laisse par pitié dans les romans ! D'abord parce qu'il y a des auteurs qui écrivent dans plusieurs genres et que c'est intéressant. Je prends au hasard Georges-Jean Arnaud qui a une œuvre de plus de 400 titres, a écrit du roman d'aventure, de la science-fiction et du polar. Il est excellent dans les trois domaines. Alors, vous allez mettre du Georges-Jean Arnaud partout ? Hein ? Non. C'est quand même plus intéressant pour un lecteur qui vient de lire un Georges-Jean Arnaud science-fiction, de dire : « Tiens, qu'est-ce que c'est que ça ? Ah, ça ne ressemble pas ! » Ça c'est mon point de vue que je défends bec et ongles. [Extrait d'un entretien mené le 3 août 2007]

Le ton passionné employé ici révèle l'importance de l'enjeu : il s'agit bel et bien de la reconnaissance du roman policier comme appartenant à part entière à la littérature et de la possibilité pour un auteur de « faire œuvre » en passant d'un genre à l'autre. Dans

la même optique, l'auteure d'un manuel de bibliothéconomie conseille plutôt d'éviter un classement à part qui peut participer d'une stigmatisation autant que d'une reconnaissance :

> Il semble, par contre, que l'on n'ait guère avantage à séparer du reste des romans les romans policiers et de science-fiction, car ce classement s'effectue en fonction d'un critère de valeur : littérature « cultivée » d'un côté, « sous »-littérature de l'autre. Or, si certaines collections policières n'offrent évidemment qu'un intérêt très réduit, il n'en est pas de même de certains titres qui sont excellents[6].

Cette séparation conduit à l'absence du roman policier des dispositifs de valorisation qui puisent *de facto* dans la littérature générale. Considéré comme un genre à part, à l'instar de la *fantasy*, il ne se trouve par exemple qu'exceptionnellement sélectionné en « coups de cœur » et en « premiers romans[7] », selon un principe tacite d'exclusion justifié par la moindre nécessité pour ces genres au succès plus assuré de faire l'objet d'une valorisation, c'est-à-dire d'un travail de prescription de la part des bibliothécaires. Du reste – et cette dernière raison n'y est sans doute pas étrangère –, toute une partie du groupe professionnel des bibliothécaires manifeste à l'égard du roman policier une forme de distance qui oscille entre mépris pour un genre à la légitimation inaboutie et désintérêt pour un domaine auquel leurs études universitaires les ont souvent peu préparés, qu'ils avouent pour beaucoup mal connaître et qui, du fait de son statut, est assez peu susceptible de les valoriser aux yeux de leurs usagers. Une bibliothécaire responsable de la section adulte d'une bibliothèque parisienne de quartier évoque ainsi ces différentes raisons pour expliquer qu'elle ne sélectionne jamais de romans policiers en « coups de cœur » :

> Les policiers, j'en mets pas parce que j'y pense pas, parce que j'en lis jamais et parce que… voilà. Maintenant, si, une fois, il y en a un qui traîne et que je sais qu'il va plaire, je peux le mettre, mais bon, certains policiers sortent tellement, c'est même pas la peine d'attirer leur attention dessus, donc c'est vrai que j'en mets pas. [Extrait d'un entretien mené le 12 avril 2005]

Le polar reste en effet, malgré tout, associé à des usages décriés, reliés à des formes de démesure et de perte de soi (boulimie, addiction, absorption, exclusivité), qui ne sont pas sans rappeler les discours sur les mauvaises lectures construits dans la seconde moitié du XIX^{e} siècle et longuement décrits par Loïc Artiaga[8]. Une conservatrice, responsable d'un grand établissement parisien et elle-même peu lectrice de romans policiers, quoiqu'elle ait eu l'occasion de monter un fonds polar dans un centre culturel français à l'étranger, cite le lecteur de polars comme un exemple de lecteur déterminé et exclusif face auquel le travail de médiation du bibliothécaire révèle ses limites :

> Convaincre un amateur de polar qui vient râler auprès de vous en disant « Vous n'avez rien ! », en disant : « Mais si ! Mais tout est sorti et ce qui reste, vous l'avez déjà lu. Mais aujourd'hui vous pourriez peut-être aller voir… » C'est peine perdue ! Il veut du polar et pas autre chose ! […] Il y a des gens qui sont pas du tout curieux, hein ! Il y a des gens alors là, pfff, très cadrés, qui veulent surtout pas être dérangés dans leurs habitudes, et notamment les amateurs de polars, hein, je peux vous dire que c'est des gens en général qui sont… enfin les gros amateurs de polars… je sais pas si c'est pareil pour le cinéma, mais il est difficile de leur proposer autre chose, c'est du polar, du polar, du polar… Alors c'est vrai que les polars sont de plus en plus diversifiés, hein, dans l'écriture, le style, en France, c'est vraiment très varié maintenant. Et donc il y en a vraiment pour tous les goûts, mais je suis souvent un peu surprise quand même. Je peux comprendre qu'on adore quelque chose et qu'on veuille à tout prix toujours toujours dans cette veine, mais pourquoi pas tenter aussi parallèlement autre chose à côté ? Mais c'est tous des mono-maniaques, hein ! Bon. [Extrait d'un entretien mené le 28 mai 2008]

Le roman policier est associé à un mode de lecture ordinaire plus ou moins disqualifié par les discours lettrés. Même si les contenus ne suffisent pas à déterminer les usages, il se prête plutôt à une lecture d'évasion et de divertissement, par laquelle le lecteur s'échappe de son quotidien en s'absorbant dans le jeu de l'intrigue et de l'identification aux personnages. Cette forme de lecture courante, parfois qualifiée de naïve[9], se situe aux antipodes du mode de lecture analytique et distancié que l'institution scolaire s'efforce d'enseigner comme mode légitime d'approche des textes[10] : captivé par des techniques de construction qui le tiennent en haleine, le lecteur se laisse emporter par l'intrigue et, jouant notamment à se faire peur, prend plaisir aux émotions que lui procure la fiction plus qu'il ne s'adonne au plaisir esthétique du texte. La réalité des pratiques témoigne plutôt d'un entremêlement des usages, la lecture esthète ne se rencontrant guère à l'état pur, comme l'ont montré Gérard Mauger et Claude Poliak[11], tandis que la lecture « naïve » d'une Emma Bovary qui confondrait fiction et réalité est bien plus souvent, selon les analyses de Richard Hoggart, une lecture « oblique[12] », dans laquelle le lecteur joue un jeu en ayant, comme un enfant qui joue, tout à fait conscience de jouer ce jeu[13]. Il reste que le roman policier est plutôt associé à une lecture de loisir et constitue souvent un objet de consommation courante, déjà très demandé et pour lequel le bibliothécaire n'a donc pas à jouer un rôle de découvreur-initiateur, comme il peut avoir à le faire pour d'autres formes de littérature. Pour un genre comme le polar, la bibliothèque remplit donc moins une fonction de prescription qu'elle ne joue le rôle d'une source d'approvisionnement gratuit en livres dont la valeur d'usage l'emporte de loin sur la valeur symbolique et qui, destinés à être lus, et lus rapidement, plus qu'à être exposés dans une bibliothèque privée, peuvent être empruntés plutôt qu'achetés[14].

S'il ne participe guère à valoriser symboliquement les bibliothèques et les bibliothécaires, le roman policier connaît en bibliothèque un succès massif. Sa facilité de

lecture et sa capacité à tenir le lecteur en haleine en font un objet de lecture attractif pour un large public, comme le note la conservatrice déjà citée, non sans réaffirmer la hiérarchie de valeurs qu'elle établit tout en la niant entre le « polar » et ce qu'elle appelle le « roman psychologique » :

> Le polar a énormément d'amateurs et c'est quand même plus facile à lire qu'un roman psychologique. Enfin il y a de très très bons polars, c'est pas ce que je veux dire, mais ça tient quelqu'un quoi, le polar… [Extrait du même entretien]

L'existence de toute une série de sous-genres et d'une grande diversité interne permet à des publics très divers de trouver un intérêt au roman policier, en fonction de leurs propres goûts, le travail des bibliothécaires consistant alors à aiguiller un usager vers tel segment de la production. Une bibliothécaire décrit ainsi ce travail d'appariement entre offre et demande :

> La littérature policière, c'est très très large… Donc, on peut aussi affiner la question. Souvent les gens ont des demandes assez vagues. Donc ce qu'il faut essayer de faire, c'est leur demander de préciser leur demande. Parce que moi, si vous voulez, quelqu'un qui me demande un roman policier, qu'est-ce que je vais lui dire ? Je vais lui dire d'abord : « Quelle époque vous voulez ? Contemporain ? Plutôt années quarante ? Plutôt français ? Américain ? Anglais ? Vous aimez le suspense ? Vous aimez le thriller ? Vous aimez quand il y a du sang ? Quand il n'y en a pas du tout ? » Vous voyez, c'est très très large en fait. Suivant nos connaissances, on va diriger la personne vers un côté ou l'autre. On est aussi censé connaître les collections. Quand vous passez le concours de bibliothécaire, vous êtes censés connaître les grandes collections, vous êtes censés savoir par exemple que dans les « Série Noire », c'est tel genre d'auteurs. Donc déjà, ça peut aider : on peut aussi dire à la personne : « Voyez dans cette collection. » Même si vous ne connaissez pas les auteurs, si c'est une collection, par définition, c'est quelque chose d'homogène, qui a été fait dans un but précis. Par exemple, toute la vague sanglante du roman sanglant – je parlais de James Patterson – c'est une littérature américaine extrêmement violente qui est très appréciée par exemple par les mamies. [Extrait d'un entretien mené le 8 avril 2005]

Le genre policier fait au total l'objet d'une forte demande qui se traduit par la présence de romans policiers dans les meilleurs emprunts et par des taux de rotation élevés[15]. Dès lors que ces derniers constituent un des outils d'évaluation des établissements à l'heure de la rationalisation des dépenses publiques[16], il présente donc un intérêt stratégique. Lors des réunions de réseaux destinées à présenter la production aux

établissements et à élaborer des propositions d'acquisition pour les bibliothèques du réseau, certains ouvrages sont ainsi catégorisés oralement dans la « grosse cavalerie américaine », c'est-à-dire qu'ils sont conçus selon un principe de conformité à l'horizon d'attente du lectorat qui assure leur succès en même temps qu'il marque leur absence de prétention littéraire[17]. La bibliothécaire spécialiste du polar qui utilise cette dénomination décrit ce caractère convenu qui est aussi une garantie de succès :

> Ce que j'appelle la grosse cavalerie américaine, [...] on sait comment c'est fabriqué : il y a un processus de fabrication qui est mis en place par les éditeurs américains et auquel les auteurs ne peuvent pas ne pas se plier, donc ça veut dire trois rebondissements dans le livre à des pages absolument calibrées, donc on sait ce que c'est et puis on sait que ça fonctionne, que ça marche très bien, donc on sait que nous en France, Dieu merci, on n'a que la crème... Le nombre de romans policiers publiés aux États-Unis est dix fois ce que nous recevons, donc on sait qu'on a le meilleur et que ça va forcément marcher, c'est fait pour, c'est un produit fabriqué, hein, donc ce n'est pas la peine de lire ces livres-là jusqu'au bout. [Extrait d'un entretien mené le 3 août 2007]

Des ouvrages de ce type, jugés d'un assez faible intérêt littéraire, peuvent être sélectionnés pour figurer parmi les propositions d'acquisition avec l'argument « pour les stats[18] » : acheter ce genre de livres est donc un moyen de répondre à la demande mais également de satisfaire la tutelle. Stratégiquement, c'est aussi se donner la possibilité d'acquérir par ailleurs des documents moins rentables, selon un principe de péréquation déjà analysé dans les politiques des maisons d'édition.

Un genre institutionnalisé et privilégié

Fût-ce par stratégie plus que par adhésion, le polar occupe aujourd'hui en bibliothèque de lecture publique une place privilégiée qui se traduit par exemple par des acquisitions importantes, par l'existence d'une bibliothèque spécialisée dans le réseau parisien, par un prix littéraire adolescents dédié au roman policier, ou encore par la place privilégiée du polar dans les réunions de réseau des bibliothèques de la Ville de Paris. Le roman policier est ainsi le seul genre littéraire qui bénéficie d'un établissement exclusivement dédié à sa conservation et à sa valorisation : la Bibliothèque des Littératures Policières (Bilipo). Cet établissement résulte de la mobilisation d'un groupe d'experts désireux de faire reconnaître le polar à une époque, en 1975, où il n'était encore qu'« infralittérature[19] ». L'obtention, en 1983, d'un exemplaire du dépôt légal pour toute publication de roman policier, la création, en 1985, par la Ville de Paris d'une bibliothèque spécialisée, et son installation, en 1995, dans des locaux propres ont été les étapes successives d'une institutionnalisation du genre qui a accompagné sa reconnaissance progressive.

L'existence de cette bibliothèque, aujourd'hui lieu de référence pour des chercheurs du

monde entier, produit des effets sur la place et le traitement du polar dans l'ensemble du réseau parisien, pour lequel elle constitue un espace d'expertise, qui sert de ressource mais aussi, par un effet de division du travail, autorise les bibliothécaires non spécialisés à ne pas investir le genre en développant une connaissance propre à son propos mais à s'en remettre à leurs collègues spécialistes. Une bibliothécaire d'un établissement de prêt témoigne de ce rôle, indispensable mais non sans ambiguïtés, joué par la Bilipo :

> Pour les policiers, il y a un truc qui est vraiment super, parce que maintenant il y a eu la création de la Bilipo, je ne sais pas si vous connaissez. Eux, ils éditent carrément un fascicule tous les ans, qui s'appelle L'Année du Crime[20]. Alors les bibliothèques le prêtent, ce fascicule, parce qu'il y a des conseils de lecture. C'est thématique et ça peut être historique aussi dans certains cas. Et c'est vraiment un outil de travail formidable pour qui s'intéresse à la littérature policière. Parce que eux ont vraiment pour vocation de… Ils archivent aussi. Ils ont des documents très très rares. Je sais plus d'où ils les ont eus. Ils ont des coffres-forts où il y a des documents qui sont uniquement à la Bilipo, qui sont consultables à mon avis uniquement par des chercheurs, un peu à l'image de la BN. – Dans la sélection du fascicule, il y en a que vous connaissez ? – Non. Il n'y en a aucun que je connais. De nom, bien sûr : ils passent sur nos listes de commande. Mais sincèrement, il n'y en a aucun que je connais. [Extrait d'un entretien mené le 8 avril 2005]

Cette attitude qu'on peut lire comme une forme de remise de soi devant l'expertise est analysée par une bibliothécaire de la Bilipo comme une marque de désintérêt, voire de mépris, de la part des bibliothécaires parisiens :

> Ah non, au sein du réseau parisien, eux ils ne connaissent pas le polar : ils ne veulent pas le savoir. Je fais des formations pour les bibliothécaires dans la France entière – quand je dis la France entière, même à la Réunion régulièrement tous les deux ans je vais faire une formation d'une semaine à la Réunion, je dois avoir fait à peu près tous les départements (je fais des formations en général dans le cadre des BDP[21]) – sauf la région parisienne ! À Paris, on sait tout, on n'a pas besoin d'apprendre et on ne regarde absolument pas… De toute façon, puisque je vais à la réunion du service technique, il n'y a pas besoin de se former, puisque je suis là ! Le jour où je ne serai plus là, je ne sais pas comment ils feront, mais… Voilà. Non, non, là, les collègues parisiens, c'est ahurissant, je n'ai jamais vu ça ! J'ai des collègues qui me disent : « Pourquoi tu ne nous fais pas des formations ? » Je dis : « Eh bien, demandez-les ! Moi je ne vais pas vous faire une formation comme ça. » Et on n'arrive jamais à trouver plus de deux personnes ! Non, non, ça ne les intéresse pas… de savoir qu'il y a plusieurs genres dans le roman policier, pfff, ça ne les intéresse pas ! Je me demande comment ils

> font pour conseiller leurs lecteurs. Effectivement je pense que c'est les lecteurs des bibliothèques qui doivent lire Les crimes de l'année et pas les bibliothécaires. C'est exaspérant. [Extrait d'un entretien mené le 3 août 2007]

L'emploi du « ils » et du « on » pour désigner le réseau des bibliothécaires parisiens ne cesse ainsi de marquer la distance prise à partir de cette position privilégiée en bibliothèque spécialisée à l'égard des bibliothèques de prêt généralistes et de celles et ceux qui y travaillent.

La Bilipo joue en particulier un rôle d'expertise dans l'organisation d'un prix littéraire adolescents : le prix des Mordus du Polar, qui récompense annuellement un auteur de littérature policière choisi par un jury constitué d'une centaine de jeunes. La Bilipo joue dans ce prix un rôle essentiel d'organisation et de sélection, qui mobilise une partie du temps de travail d'une bibliothécaire de cet établissement : il s'agit d'organiser le prix dans ses différentes étapes, de la présélection à la cérémonie de remise, en coordonnant les différents acteurs impliqués, notamment la dizaine de bibliothèques du réseau qui y prennent part ; il s'agit surtout d'assurer une veille culturelle qui aboutit à une présélection d'ouvrages et de participer à les faire découvrir aux bibliothécaires participants de manière qu'ils puissent sélectionner les cinq livres qu'ils donneront à lire aux jeunes, donnant ainsi un rôle prépondérant, quoique masqué, aux bibliothécaires dans ce qui se présente comme un prix de lecteurs[22].

La Bilipo joue surtout un rôle d'expertise à l'échelle du réseau en matière de littérature policière adulte. Au moment de l'enquête, une bibliothécaire est chargée d'un travail approfondi de veille, appuyé sur le dépôt légal, auquel elle consacre une large partie de son temps de travail (lecture de la production, indexation et rédaction de critiques) et dont elle rend compte dans des réunions de réseau consacrées à l'examen des nouveautés éditoriales. Un tel dispositif d'expertise, avec les moyens afférents, est exceptionnel dans les bibliothèques parisiennes, les autres genres n'étant traités, au mieux, que par un groupe de bibliothécaires volontaires, déchargés pour quelques heures par mois à cet effet, et engageant plus ou moins leur temps libre dans la lecture des nouveautés, mais ne bénéficiant jamais d'un temps de travail défini autour de cette mission d'analyse critique de la production d'un secteur éditorial donné.

Cette expertise très particulière dont bénéficie la littérature policière se traduit de manière concrète et multiple au moment des réunions de réseau. L'organisation même de ces dernières incarne la place privilégiée dont bénéficie le roman policier au sein du réseau parisien. Destinées à établir une liste de documents que les différentes bibliothèques du réseau pourraient acquérir, ces réunions bihebdomadaires rassemblent les représentants des différents établissements (par roulement) et les représentants des différents comités d'experts qui analysent la production éditoriale dans un secteur donné. Elles sont organisées selon un premier grand principe d'opposition entre fiction (ou littérature), le matin, et non fiction (ou documentaires), l'après-midi, chaque demi-journée voyant ensuite se succéder les représentants des différents comités qui

présentent les livres qu'ils ont pu analyser en suivant les rubriques correspondantes de *Livres Hebdo* (l'hebdomadaire professionnel qui recense l'ensemble des publications des éditeurs français).

L'ordre de succession des différents comités au moment de l'enquête participe à donner une place privilégiée au polar et à produire une hiérarchie entre les comités qui place le polar au sommet et la littérature non romanesque au plus bas. Le roman policier se voit consacrer la première partie de la matinée et bénéficie donc d'une capacité d'attention accrue, à l'inverse de la littérature non romanesque, traitée en toute fin de matinée devant un auditoire dont l'attention est saturée et en vue de compléter une liste de titres déjà très étoffée. De fait, l'ordre de passage des comités se retrouve dans la mesure de leur influence. Si l'on considère en effet le taux de propositions d'un comité écoutées par les participants, c'est-à-dire inscrites sur la liste quand ce sont des prescriptions ou écartées quand elles font l'objet d'un avis négatif, le roman policier l'emporte de loin, suivi par la bande dessinée, la science-fiction *fantasy*, les autres romans et, pour finir, la littérature non romanesque.

Tableau : Influence des différents comités d'analyse des « fictions » : part des avis des comités suivis en réunion de réseau en 2005-2006[23].

Exemple de lecture : En 2005, 93% des avis favorables du comité polars (soit 69 titres) et 100% des avis défavorables du même comité (soit 14 titres) ont été suivis en réunion de réseau.

L'ordre de passage des comités n'est bien sûr pas seulement une cause du différentiel d'influence : il est aussi la traduction des places institutionnelles très inégales des différents genres. Ces dernières se retrouvent dans les modalités du travail d'analyse de la production (avec une opposition entre des genres dont les ouvrages peuvent faire l'objet d'une lecture intégrale et d'autres dont les livres ne peuvent qu'être lus très partiellement) et dans les modes de présentation des ouvrages analysés : tandis que les ouvrages lus *in extenso*, et en particulier les polars, sont présentés sur un mode assuré et assertif, avec une subjectivité assumée et des jugements de valeur explicites, les ouvrages qui ont fait l'objet d'une analyse plus succincte sont plus souvent évoqués sur un mode neutre, objectivant et impersonnel, qui entend donner non pas une ligne de vote mais quelques caractéristiques censées pouvoir produire un jugement propre de l'auditeur et un vote éclairé).

Grâce aux conditions privilégiées dont il bénéficie, et notamment au rôle de la Bilipo, le roman policier fait l'objet de lectures intégrales et expertes (c'est-à-dire de lectures comparatives capables de mettre chaque livre en perspective avec d'autres et de le rapporter systématiquement à l'histoire du genre et à l'ensemble de la production contemporaine). Il donne lieu à des présentations détaillées et fortement engagées, faisant ressortir les traits saillants de l'ouvrage mais aussi l'avis, très tranché, de l'expert prescripteur, exprimé à grand renfort de superlatifs redoublés et autres

hyperboles (« c'est très très très bon, très très bien écrit, très original » *vs.* « c'est sans aucun intérêt »). Ces présentations emportent par conséquent presque automatiquement l'adhésion des auditeurs, parce qu'elles s'appuient sur une rhétorique efficace décrite comme de l'enthousiasme par la bibliothécaire qui le met en œuvre.

> Dans l'ensemble vous avez l'impression d'être bien reçue, bien écoutée ? – Oui, même trop bien quelquefois : quelquefois je suis un peu trop gentille pour certains livres et du coup ils passent, alors que vraiment, si vous regardez sur BibOffice les analyses écrites que j'ai faites, que je ne lis pas parce que ce serait ridicule, elles sont beaucoup plus modérées que l'impression que j'ai pu donner en parlant qui fait que le livre est quand même passé sur la liste. C'est comme ça, qu'est-ce que vous voulez, quand on est enthousiaste… [Extrait du même entretien]

Cet « enthousiasme » lié à une posture assurée et engagée, qui définit une forme de charisme professionnel, est évidemment à relier aux ressources dont dispose l'experte, en l'occurrence précisément une expertise, appuyée sur une longue expérience de lecture, sur une parfaite insertion dans les réseaux d'interconnaissance des spécialistes du polar (critiques de presse, jury de prix littéraires) et sur un poste de travail lui permettant de continuer à accumuler du capital spécifique et la dégageant de toute autre obligation et notamment de cette part généralement importante du travail de bibliothécaire, à savoir le « service public » à des usagers dont elle dit ne pas se préoccuper, marquant ainsi sa distance avec des collègues qui ne bénéficient pas de la possibilité de s'y soustraire :

> Je ne travaille pas par hasard en bibliothèque spécialisée parce que ce que je préfère dans le métier de bibliothécaire, c'est la bibliographie, c'est [Elle fait avec les deux mains un geste circulaire] faire des ensembles. [Elle rit.] Donc c'est peut-être un moyen de faire découvrir les choses, bien sûr. Mais je vais vous dire quelque chose de très très vilain : je me fiche du public, comme de ma première chaussette ! [Elle rit.] C'est pour ça d'ailleurs que je travaille là où je suis et non pas dans une bibliothèque de lecture publique : je me fiche du public : le public ne m'intéresse absolument pas ! [Elle rit.] Je comprends que ça intéresse mes collègues, mais moi personnellement ça ne m'intéresse pas. Donc je suis contente moi de découvrir des choses nouvelles. Si le fait que moi je fasse ces découvertes peut bénéficier à quelqu'un d'autre, tant mieux, mais ce n'est pas mon but dans l'existence ! [Extrait du même entretien]

Ces conditions institutionnelles privilégiées aboutissent à ce que le roman policier représente plus d'un ouvrage de littérature sur dix inscrits sur les listes de propositions[24].

Un travail de légitimation au service d'une politique

En même temps qu'elles accordent une place privilégiée au roman policier, les bibliothèques de la ville de Paris participent au processus de légitimation de celui-ci via la Bibliothèque des Littératures Policières, et notamment le travail de sélection critique produit en son sein et donnant lieu à la publication des *Crimes de l'année*. Ce guide annuel, publié de 1991 à 2008, succède aux *Crimes du trimestre*, publiés de 1986 à 1990, et propose une sélection commentée de plusieurs centaines de romans policiers ou de recueils de nouvelles repérés au sein de la production de l'année écoulée et considérés par les sélectionneurs comme les meilleurs, comme l'indique le sous-titre « sélection critique des meilleurs romans policiers parus entre … et … ». Il s'est peu à peu imposé comme un outil de référence dans le monde du polar, comme le souligne la bibliothécaire qui le coordonne :

> C'est un outil qui était destiné à la base aux bibliothécaires et puis maintenant le public s'est très largement étendu, ce qui permet quand même aux bibliothécaires d'ailleurs de faire leurs acquisitions en connaissance de cause. – Vous pensez que Les crimes de l'année ça sert d'outil ? – Ah, je ne le pense pas, je le sais. [Elle rit.] Je le sais ! Ça sert d'outil pour les libraires, pour les bibliothécaires, et puis après c'est lu par un certain nombre d'amateurs. Mais c'est principalement un outil de travail pour les bibliothécaires et les libraires, ça, je ne le crois pas, je le sais ! [Extrait d'un entretien mené le 3 août 2007]

Chaque ouvrage fait l'objet d'une notice comportant titre, nom d'auteur, autres indications bibliographiques, reproduction du premier plat de couverture, résumé, analyse critique et mots clés dans l'indexation Rameau. Comme dans toute démarche de critique artistique, la légitimation résulte, d'une part, du geste de sélection lui-même[25], d'autre part, de la légitimité du sélectionneur, et, enfin, de la production d'un discours critique et savant sur les œuvres sélectionnées. La sélection opérée au sein de la production annuelle dans le genre considéré puise plus particulièrement dans les publications à plus forte prétention littéraire que Patrick Parmentier avait nommées les « policiers cultivés[26] ». En isolant les titres dignes d'intérêt, elle participe à une hiérarchisation interne au genre qui semble indissociable de sa légitimation : la légitimation d'un genre passe en effet non seulement par un travail pour la reconnaissance du genre en son entier mais aussi par l'apparition ou la mise en avant d'un pôle légitime, aboutissant à reproduire au sein du genre une polarisation semblable à celle qu'on observe dans le champ littéraire entre un pôle de grande production à l'optique commerciale et un pôle de production restreinte aux visées esthétiques ou intellectuelles.

L'efficacité du geste de sélection tient aussi à la position du sélectionneur et à sa propre légitimité[27]. En l'occurrence il s'agit d'abord d'une légitimité institutionnelle, conférée par une position, en l'occurrence par l'appartenance à une bibliothèque publique, et

plus spécialement à une bibliothèque qui est parvenue à se faire reconnaître nationalement et internationalement comme bibliothèque spécialisée unique en son genre par les fonds qu'elle propose. Il s'agit par ailleurs de la légitimité personnelle de la sélectionneuse, bibliothécaire spécialiste du genre, petite-fille et fille de traducteurs pour la Série Noire de Gallimard, devenue elle-même traductrice de polars après des études d'anglais, parvenue à obtenir un poste dans cette bibliothèque spécialisée qui lui a permis de faire « tout ce qu'[elle] aime au monde » et surtout d'accumuler et de faire reconnaître un capital spécifique qui lui donne voix au chapitre dans différents espaces consacrés au polar et consacrant le polar, mais aussi dans d'autres espaces où elle intervient alors comme experte et comme formatrice :

> Je suis tombée dedans quand j'étais petite, puisque ma grand-mère et puis mon père étaient traducteurs pour la Série Noire. Donc j'ai vraiment commencé à lire des vrais… enfin des romans policiers pour adultes à partir de l'âge de huit ans. J'ai lu énormément d'autres choses, mais j'ai toujours lu du polar et j'adore ça. Je suis moi-même traductrice de polar, ma fille est traductrice de polars, c'est une dynastie ! C'est vraiment le genre littéraire qui m'intéresse le plus pour ce que ça véhicule de bien et de pas bien d'ailleurs. Je ne parle pas des crimes qui sont commis, hein, ça c'est totalement accessoire, mais de la société qu'elle représente, qui fait que c'est cette littérature-là que je privilégie sur n'importe quoi d'autre. Et puis maintenant je suis quelqu'un qui est reconnu comme spécialiste, donc je roule sur… je continue mes recherches, je travaille vraiment sur le genre. Tout le temps. Je ne fais que ça. […] Je lis un polar par jour pour pouvoir conseiller mes collègues. J'apporte la bonne parole à tous ceux qui la réclament. J'essaye de rencontrer tous les acteurs du genre. Je vis dans ce monde littéraire. […] On leur fournit l'aide dont ils ont besoin quand ils en ont besoin. On fait des expositions qui après circulent. […] Donc nous on est toujours là pour les aider, s'ils ont besoin d'une bibliographie, s'ils ont besoin de contacter un auteur pour le faire venir ou n'importe quoi. J'ai des fichiers d'auteurs, enfin j'ai des fichiers tout court ! Je peux mettre n'importe qui en relation avec… [Extrait du même entretien]

D'autre part, la légitimation du roman policier par la Bilipo passe par un travail savant d'indexation, par genres, thèmes, lieux et types de personnages, qui transforme le roman policier d'objet de lecture plaisir en objet d'étude. La bibliothécaire qui effectue ce travail et coordonne la réalisation du guide décrit ainsi la lecture professionnelle qui y préside :

> On a une façon de lire les romans qui est un petit peu… Enfin, évidemment, il faut que la lecture provoque le plaisir, parce que sans ça, si le livre vous tombe des mains, ce n'est pas très intéressant, mais en plus avec une vision synthétique en vue de ces indexations qui nous servent énormément parce

> qu'on a des demandes évidemment de partout sur des bibliographies, qui peuvent être des choses extrêmement bizarres… Mais je peux vous faire une bibliographie, extrêmement rapidement, de la vache dans le roman policier puisque j'ai tout ça dans mes index, donc je peux faire. On a donc des demandes quelquefois extrêmement curieuses, sur des thèmes extrêmement précis, donc on a aussi le souci de lire avec cette chose-là. [Extrait du même entretien]

La légitimation du genre passe surtout par la production d'un discours critique, qui légitime non seulement des titres singuliers mais aussi, partant, le genre lui-même, en en faisant un objet littéraire et en mettant en avant ses potentialités cognitives. Ce processus de légitimation par la critique passe d'abord par un triple travail d'esthétisation, d'auctorialisation et de patrimonialisation, qui participe à littérariser le genre. D'une part, en effet, les discours produits sur les textes sélectionnés mettent en avant les qualités formelles des textes, sur le plan narratologique ou stylistique, participant ainsi à les ériger en objets esthétiques : la construction de l'intrigue et surtout l'écriture sont valorisées tandis que font à l'inverse l'objet de présentations négatives en réunion des textes jugés « abominablement lourdingue[s] », « écrit[s] dans un style nul », « désagréable[s] à lire, mal écrit[s] » ou « illisible[s] car pas une phrase sans faire une comparaison[28] ». La spécialiste déjà citée, qui coordonne le guide, met à cet égard sur le même plan le roman policier et les autres romans, écartant ainsi l'idée d'un genre vite écrit sans intérêt littéraire :

> Vous avez des romans de littérature générale qui sont écrits avec les pieds et vous avez des polars qui sont écrits avec les pieds. C'est le style des gens, mais il ne faut surtout pas croire… et d'ailleurs la preuve a été faite que [le polar] c'est un genre littéraire qui n'est pas facile à écrire, puisqu'il y a une dizaine d'années le Mercure de France avait lancé une collection de polars écrits par des grands écrivains : c'était pitoyable ! Ce n'est pas du tout un genre facile à maîtriser. [Extrait du même entretien]

D'autre part, les critiques tendent à auctorialiser, c'est-à-dire à rapporter chaque titre singulier à l'œuvre d'un auteur, c'est-à-dire aux autres livres précédemment publiés par celui-ci, ou au style de celui-ci, à sa « patte », qui est aussi le fondement de son auctorialité[29]. Telle critique publiée dans *Les Crimes de l'année* évoque ainsi les qualités d'un auteur, au-delà du titre particulier qui fait l'objet de la notice[30] :

> Ken Bruen inaugure ici une série d'une noirceur qui ne le cède en rien à ses précédents titres. Les mêmes qualités sont à l'œuvre, du style incisif à l'humour féroce, de la narration rythmée par des chapitres courts aux multiples références à Ed McBain, Robin Cook ou Francis Bacon. [4616]

De manière plus générale, les analyses produites sur les textes sélectionnés inscrivent les titres dans un univers culturel et, par le jeu des références, notamment cinématographiques ou intertextuelles, participent à la construction de l'histoire du genre. Telle autre critique, tout en décrivant l'ouvrage cité d'un point de vue littéraire, établit ainsi une filiation avec les films de Michel Audiard :

> Philippe Colin-Olivier dresse ici une savoureuse galerie de portraits. Son style est fleuri et donne à ce titre une atmosphère à la Audiard, digne des Barbouzes ou des Tontons flingueurs. Des dialogues truculents et d'éclatants rebondissements font de ce polar, à la limite du pastiche, une fort agréable lecture. [4635]

D'autres critiques évoquant un « Sherlock Holmes chinois », un « nouveau James Bond », un « décor qui n'est pas sans rappeler celui des *Dix Petits Nègres* » constituent Arthur Conan Doyle, Ian Fleming et Agatha Christie en références partagées. Ce travail de patrimonialisation trouve d'ailleurs son prolongement dans l'achat, par un certain nombre de bibliothèques parisiennes, des œuvres complètes des auteurs qui ont marqué l'histoire du genre et que publient notamment les éditions Robert Laffont ou Omnibus. On y trouve par exemple Arthur Conan Doyle, Boileau-Narcejac, Gaston Leroux, Léo Malet, Ian Fleming, Georges Simenon, Maurice Leblanc, Ed McBain et Elizabeth George.

D'autres critiques s'appuient sur une comparaison avec des auteurs moins patrimonialisés, mais qui constituent des références pour les spécialistes, et que la citation participe à constituer en références. C'est notamment le cas de John Harvey, Ian Rankin, Donald Westlake, Carl Hiaasen ou Christopher Moore dans les extraits de critiques suivants :

> Suite d'une série d'une extrême gravité et d'une grande sensibilité, consacrée à un groupe de policiers à la personnalité attachante et surtout à une ville dont la sociologie s'est profondément modifiée au cours des dernières décennies. On y retrouve le mal-être qu'illustrent si bien des John Harvey ou Ian Rankin. Graham Hurley se pose comme leur égal et mérite toute notre attention. [4710]

> Considéré par la critique comme l'équivalent australien d'un Donald Westlake ou d'un Carl Hiaasen, Shane Maloney adopte un ton beaucoup plus grave que dans ses romans précédents même s'il développe, avec talent et humour noir, le thème du trafic des espèces protégées et mène une charge légère contre le système politique australien qui constitue ordinairement sa principale cible. [4738]

> Un roman exceptionnel, d'une très grande drôlerie, qui pointe les travers les plus flagrants de la société américaine. Même s'il est impossible de résumer en quelques lignes les péripéties innombrables du récit, on pense immanquablement à Carl Hiaasen en lisant Tim Dorsey, la dimension écologique en moins. [4662]

> Franco Mimmi propose ici une lecture très personnelle du Nouveau Testament qui, sous sa plume, devient une sorte d'étrange roman d'espionnage. Sa démarche n'est pas sans rappeler celle de Christopher Moore dans son roman intitulé L'Agneau, la dimension parodique en moins. [4753]

Les notices critiques participent non seulement à littérariser le roman policier par ces différents moyens mais aussi à mettre en avant son intérêt cognitif. Le polar apparaît ainsi comme un des genres particulièrement capables d'instruire tout en divertissant, de procurer non seulement du plaisir (et peut-être le goût de lire) mais aussi des savoirs et des horizons nouveaux. Les critiques mettent en avant non seulement un plaisir de la lecture qui repose sur l'évasion dans d'autres univers et le jeu sur les émotions, notamment la peur, et sur la structure de l'intrigue et sa capacité à tenir en haleine mais elles soulignent aussi la capacité didactique du genre, en mentionnant les différents types de savoirs, historiques, sociologiques, psychologiques, qu'il est susceptible de procurer. Par exemple, des ouvrages de la collection de polars historiques « Grands détectives » des éditions 10/18, notamment ceux de Paul Doherty, sont valorisés pour leur capacité à « dépeindre les coulisses d'une civilisation [avec] un souci d'exactitude et une parfaite maîtrise de la psychologie de personnages » [4661] ou à « dresse[r] le portrait très convaincant d'une figure historique complexe » [4660]. Le roman policier est surtout présenté comme une peinture de certains aspects du monde social dont le lecteur n'a pas l'expérience réelle. La bibliothécaire spécialiste déjà citée met en avant cette dimension du roman policier comme un de ses intérêts majeurs :

> C'est vraiment le genre littéraire qui m'intéresse le plus pour ce que ça véhicule de bien et de pas bien d'ailleurs. Je ne parle pas des crimes qui sont commis, hein, ça c'est totalement accessoire, mais de la société qu'elle représente, qui est intéressante et qui m'intéresse, qui fait que c'est cette littérature-là que je privilégie sur n'importe quoi d'autre. [Extrait d'un entretien mené le 3 août 2007]

Cette dimension du roman policier ressort des critiques écrites au sujet des ouvrages sélectionnés pour les *Crimes de l'année* : tel ouvrage, par exemple, « oscille entre roman noir et observation sociologique » [4763], tel autre « offre une vision du Japon traditionnel tout à fait exceptionnelle » [4768] ou « une vision éclairée de l'Italie

contemporaine » [4652]. Dans un quatrième, « le lecteur découvre avec intérêt les méandres d'une politique méconnue » au Laos [4643], tandis qu'un cinquième « offre une vision extrêmement subtile de Hambourg » [4804].

Tel qu'il est présenté dans les critiques, le roman policier apparaît ainsi comme un moyen d'apporter des savoirs en même temps que le plaisir des histoires, donc de remplir simultanément les deux fonctions que la bibliothèque de lecture publique essaie de tenir ensemble, et qui font son identité, à savoir divertir et instruire. Les bibliothèques de lecture publique sont en effet définies par une mission d'accès au savoir, qui les rapproche de l'école, mais cherchent par conséquent aussi à se démarquer de l'institution scolaire, en invoquant la liberté de l'usager et son plaisir. Une division du travail entre deux institutions et deux professions qui se partagent un même domaine d'expertise[31] conduit les bibliothécaires à favoriser des moyens de transmettre des savoirs de façon agréable ou ludique, dans l'optique de toucher des parties de la population qui n'ont pas d'appétence pour les apprentissages scolaires les plus austères. Captivant et facile à lire tout en transmettant des connaissances, le roman policier apparaît, au moins dans sa partie cultivée, comme particulièrement adapté à cet enjeu de démocratisation culturelle et à une « bonne volonté culturelle » qui ne se tourne pas seulement vers les œuvres les plus légitimes[32], mais cherche tous azimuts les bribes d'une culture générale et préside à ce que Gérard Mauger et Claude Poliak ont identifié, parmi les usages sociaux de la lecture ordinaire, comme la « lecture didactique ».

Le roman policier constitue ainsi un cas exemplaire de genre littéraire dont la légitimation passe par une institutionnalisation sur la base d'un jeu d'intérêts croisés : tout en manifestant à l'égard du policier une attitude parfois ambiguë, qui est le signe du caractère encore inachevé de sa légitimation, une institution, en l'occurrence la bibliothèque, participe à légitimer le genre policier en établissant en son sein des hiérarchies et en l'érigeant en objet d'étude et de plaisir esthétique et en outil cognitif. Elle se l'approprie aussi parce qu'elle trouve des intérêts à se saisir d'un genre, qui lui permet à la fois de répondre à une large demande, d'accroître ses taux de prêts et, plus profondément, de remplir sa mission de transmission de savoirs dans une logique de « lecture plaisir » pour tous et de division du travail avec une institution scolaire contre laquelle elle s'est construite.

Si la légitimation du genre passe donc ici par le travail d'une institution, qui lui accorde dans l'ensemble une place relativement privilégiée, elle se fait en réalité sous l'égide d'un groupe de professionnels. Toute une partie des bibliothécaires tiennent en effet toujours le polar dans une relative indifférence, notamment ceux qui constituent le pôle, minoritaire en lecture publique, attaché à la conservation ou la valorisation du patrimoine, mais aussi ceux qui revendiquent une identité plus littéraire, qui les conduit à miser plutôt sur la littérature générale, la poésie ou le théâtre contemporain, tandis que d'autres encore misent moins sur les collections que sur les services que la bibliothèque peut proposer à ses usagers. Les bibliothécaires qui s'investissent dans le

polar et participent à sa légitimation constituent donc un segment du groupe professionnel qui trouve un intérêt à investir dans le genre. Celui-ci leur permet en effet de construire une identité professionnelle de producteurs de valeur littéraire, mais d'une manière d'autant plus acceptable pour l'institution qu'elle est rentable pour elle.

La légitimation repose ainsi sur un système d'intérêts convergents entre un genre, qui gagne en légitimité (comme l'ont bien compris les éditeurs qui acceptent de collaborer avec les bibliothèques, par exemple en envoyant des livres en service de presse), une institution, qui trouve ici un moyen d'atteindre ses objectifs (prêter des documents, diffuser du loisir instructif) et un segment de groupe professionnel qui y trouve un espace de construction identitaire (du côté des collections et de la production de valeur littéraire).

(CESSP, Université Paris Nanterre)

Notes et références

[1] Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales* n° 89, 1991, p. 3â□□46.

[2] Annie Collovald, Érik Neveu, *Lire le noir : enquête sur les lecteurs de récits policiers*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2004.

[3] Michèle Witta, bibliothécaire à la Bilipo, évoquait ainsi la période des années 1970 où « le genre policier était ignoré ou déconsidéré parmi les fonctionnaires en place. Il était courant à cette époque d'accepter des dons d'ouvrages policiers et de les mettre à la disposition du public dans des cartons ouverts au pied des banques de prêt. Le lecteur inscrit pouvait emprunter deux ou trois ouvrages inscrits sur sa carte et piocher dans le carton quelques livres au format de poche puisque c'est ainsi que se présentaient les principales collections de l'époque. Ces emprunts sauvages n'étaient pas contrôlés et certains titres importants sinon mythiques n'étaient jamais intégrés aux collections des bibliothèques. » dans « La BILIPO, bibliothèque des littératures policières », interview de Michèle Witta bibliothécaire à la Bilipo menée par Alain le Flohic, *Savoirs CDI*, novembre 2004, https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/metier/les-autres-professionnels-de-la-documentation-et-de-linformation/la-bilipo-bibliotheque-des-litteratures-policieres.html, site consulté le 30 juin 2016.

[4] Il correspond donc à un renouvellement de la manière de concevoir la démocratisation culturelle, non plus comme simple mise à disposition des œuvres les plus légitimes mais comme ensemble de médiations appuyées sur des corpus élargis. Voir Vincent Dubois, *La Politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 2000.

[5] Dominique Lahary, « Pour une bibliothèque polyvalente : à propos des *best-sellers* en bibliothèque publique », Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français, n°189, 2000, p. 98. [http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/revues/afficher-46645]

[6] Annie Béthery, *Abrégé de la classification décimale de Dewey* / nouv. éd., Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1998, p. 35.

[7] Voir Cécile Rabot, *La Construction de la visibilité littéraire en bibliothèque,* Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2015.

[8] Loïc Artiaga, *Des torrents de papier. Catholicisme et lectures populaires au XIX^e^ siècle,* Limoges, PULIM, 2007.

[9] Voir Claude Lafarge, *La Valeur littéraire. Figuration littéraire et usages sociaux des fictions*, Paris, Fayard, 1983.

[10] Voir Fanny Renard, *Les Lycéens et la lecture. Entre habitudes et sollicitations*, Rennes, PUR, 2011.

[11] Voir Gérard Mauger et Claude Poliak, « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°123, 1998, p. 3â□□24.

[12] Richard Hoggart, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre,* Paris, Minuit, 1970.

[13] Sur cette question, voir par exemple Maurice Godelier, *L'Imaginaire, l'imaginé et le symbolique*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

[14] Sur cette articulation entre valeur symbolique et valeur d'usage des livres et son effet sur les modes de classement et de valorisation, voir Gérard Mauger, Claude Poliak, et Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2010.

[15] La notion de taux de rotation, définie comme le nombre d'emprunts annuel d'un ouvrage, est dans les bibliothèques de prêt un indicateur statistique important qui sert notamment de base au désherbage, c'est-à-dire à l'actualisation des collections par élimination des ouvrages très peu empruntés.

[16] Voir Isabelle Bruno, Emmanuel Didier, *Benchmarking. L'État sous pression statistique*, Paris, Zones, 2013.

[17] Voir Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, traduit par Claude Maillard, Paris, Gallimard, 1978.

[18] Les expressions citées ici entre guillemets ont été entendues dans des réunions de réseaux observées en mai 2008.

[19] Alain le Flohic, *art.cit.*

[20] Il s'agit en réalité des *Crimes de l'année*. La confusion dans l'intitulé est significative d'un rapport assez distancié à l'objet et, plus largement, à la littérature policière.

[21] Les bibliothèques départementales de prêt sont des établissements dépendant des conseils départementaux et destinés à développer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire, notamment dans les espaces ruraux et les petites villes.

[22] Voir Cécile Rabot, « Les mordus du polar : prix d'adolescents ou de bibliothécaires ? », *Lecture jeune*, n° 147, 2013, p. 17-22.

[23] Source : données internes communiquées par le Service du Document et des Échanges des bibliothèques de la Ville de Paris.

[24] Sur les 2003 titres inscrits en 2005-2006 sur les listes de propositions d'acquisition de fiction envoyées aux bibliothèques du réseau parisien, 232 (soit 11,6%) sont des romans policiers.

[25] Anaïs Bokobza a ainsi montré comment la traduction a participé à la légitimation du roman policier, notamment parce qu'elle porte sur un corpus choisi et donc repose sur une sélection. Voir Anaïs Bokobza, « Légitimation d'un genre : la traduction des polars », dans Gisèle Sapiro (dir.), *Translatio. Le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Editions, 2008, p. 287-306.

[26] Patrick Parmentier, « Les genres et leurs lecteurs », *Revue française de sociologie* 27, n° 3, 1986, p. 397â□□430.

[27] Voir à ce sujet Pascale Casanova, « Consécration et accumulation de capital littéraireâ□¯: la traduction comme échange inégal », *Actes de la recherche en sciences sociales,* n°144, 2002, p. 7â□□20.

[28] Source : observation participante dans des réunions de présentation de la production éditoriale, Service du Document et des Échanges des Bibliothèques de la Ville de Paris, 26 avril, 5 et 19 juillet 2007.

[29] Voir Cécile Rabot, « Le rapport des bibliothécaires de lecture publique aux auteurs », *Sociologie*, n°4, 2012, p. 359â□□376.

[30] Tous les extraits de critiques sont tirés du volume 16 des *Crimes de l'année*. Les nombres entre crochets indiquent le numéro de la critique dans la guide.

[31] Voir Andrew D. Abbott, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago(Ill.) London: the University of Chicago press, 1988.

[32] Voir Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.